

INTERREG – MARITTIMO 2021 - 2027

Interreg



Cofinanziato dall'Unione europea
Cofinancé par l'Union européenne

Marittimo-IT FR-Maritime
FÉVRIER 2025

« La coopération au cœur de la Méditerranée »

La zone transfrontalière du Programme Interreg Italie-France Maritime comprend, en Italie, la Ligurie, la Sardaigne et cinq provinces côtières de Toscane et, en France, la Corse et les départements français des Alpes-Maritimes et du Var.

Il a pour objectif principal de contribuer au renforcement de la coopération transfrontalière entre les régions participantes et à la transformation de l'espace de coopération en une zone compétitive et durable dans le paysage européen et méditerranéen.

Le taux d'intervention de l'UE du programme est de 80%.



UNION EUROPÉENNE

Budget total

154,6 millions €

193,3 millions €

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION

	1- INNOVATION ET CROISSANCE DURABLE	<ul style="list-style-type: none"> Développement des compétences et réseaux d'innovation Compétitivité des PME Transition numérique 	34 M€	22%
	2- ENVIRONNEMENT, TERRITOIRE ET CLIMAT	<ul style="list-style-type: none"> Adaptation au changement climatique et prévention des risques Economie circulaire Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux) 	68,3 M€	44,2%
	3- MOBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité multimodale (RTE-T) et mobilité transfrontalière 	19,9 M€	12,9%
	4- EMPLOI, FORMATION ET TOURISME	<ul style="list-style-type: none"> Marché du travail inclusif Accès à un emploi de qualité Valorisation de la culture et du tourisme durable 	23,1 M€	14,9%
	5- COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des compétences Renforcer la coopération entre les citoyens et les institutions 	9,3 M€	6%

Total UE * 154,6 M€

* Le total UE intègre 7% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.



MARITTIMO – COMMENT ÇA MARCHE ?

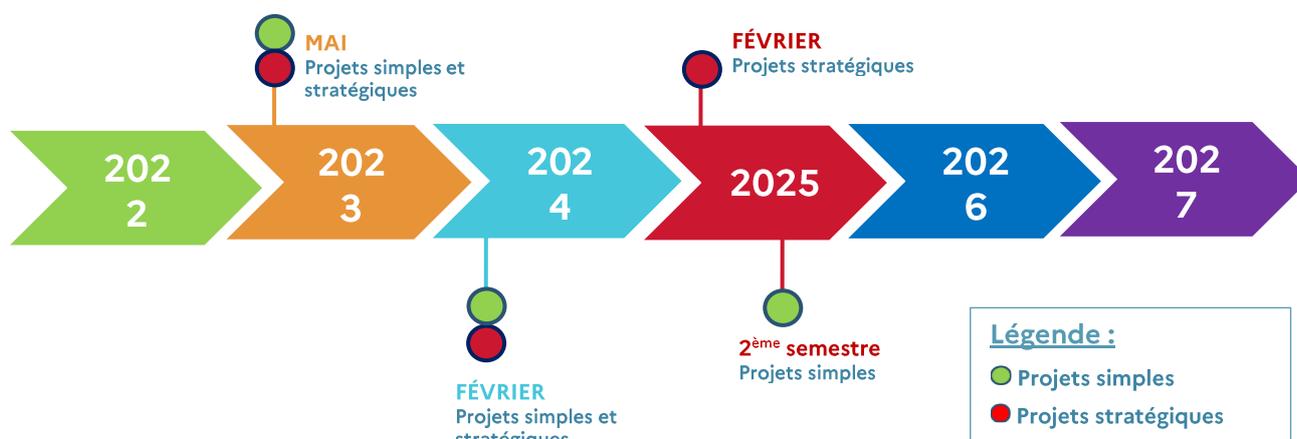
Le Programme fonctionne par appels à projets. Certains appels à projets peuvent cibler certaines thématiques en particulier. Le programme cofinance plusieurs types de projets.

- **Les projets simples** : il existe deux types de projets simples, les projets innovants et de capitalisation. Ces projets d'une durée de 24 à 36 mois, et d'un budget compris entre 750 000 € et 2M€, doivent regrouper entre 3 et 8 partenaires des deux pays.
 - o Projets simples innovants sont de projets qui visent à introduire de nouvelles connaissances dans l'espace transfrontalier (c'est-à-dire des connaissances qui n'ont pas encore été introduites au niveau transfrontalier dans les programmations précédentes), en lien avec les priorités du Programme.
 - o Projets simples de capitalisation. Ces projets " construiront " des interventions dans le cadre des priorités identifiées par le Programme afin de faire évoluer et/ou d'étendre la mise en œuvre sur le territoire du Programme par le biais d'outils, pratiques et stratégies développées dans les périodes de programmation précédentes, et/ou d'expérimenter les résultats obtenus dans les périodes de programmation précédentes.
- **Les projets stratégiques**. Ce type de projet doit mettre davantage l'accent sur les besoins émergents de la zone de coopération et favoriser un impact plus large des priorités sélectionnées et une contribution claire aux politiques locales, nationales et européennes dans la zone. En termes de participation, les projets stratégiques devraient réunir des acteurs publics et privés clés à tous les niveaux (national, régional et local), dotés d'une expérience et d'une expertise étendues, afin de promouvoir l'impact, le changement et l'innovation politique attendus. Leur montant est compris entre 4 et 6 M€. Les projets stratégiques sont également de deux types :
 - o Les projets stratégiques intégrés thématiques. Il s'agit d'interventions se référant aux priorités du Programme, qui se concentrent sur des domaines thématiques prioritaires communs de développement de la zone de coopération. D'une durée de 36 à 48 mois, ils regroupent entre 5 et 16 partenaires.
 - o Les projets stratégiques intégrés territoriaux. Il s'agit d'interventions liées aux priorités du Programme, étroitement cohérentes et intégrées, relatives à un territoire transfrontalier clairement identifié au niveau géographique. D'une durée de 24 à 48 mois, ils regroupent entre 2 et 16 partenaires.

La Région Toscane est l'Autorité de Gestion du Programme. Elle est responsable de sa mise en œuvre et assure l'instruction et le suivi des dossiers. L'Autorité de Gestion, en collaboration avec le Secrétariat conjoint, l'Assistance technique et les Référents des Territoires (un pour chaque territoire), fournit informations et soutien aux bénéficiaires.

La Collectivité Territoriale de Corse est l'Autorité Nationale du Programme pour la France.

CALENDRIER DES APPELS A PROJETS



Les deux 1^{ers} appels à projets étaient ouverts à tous les types de projets.

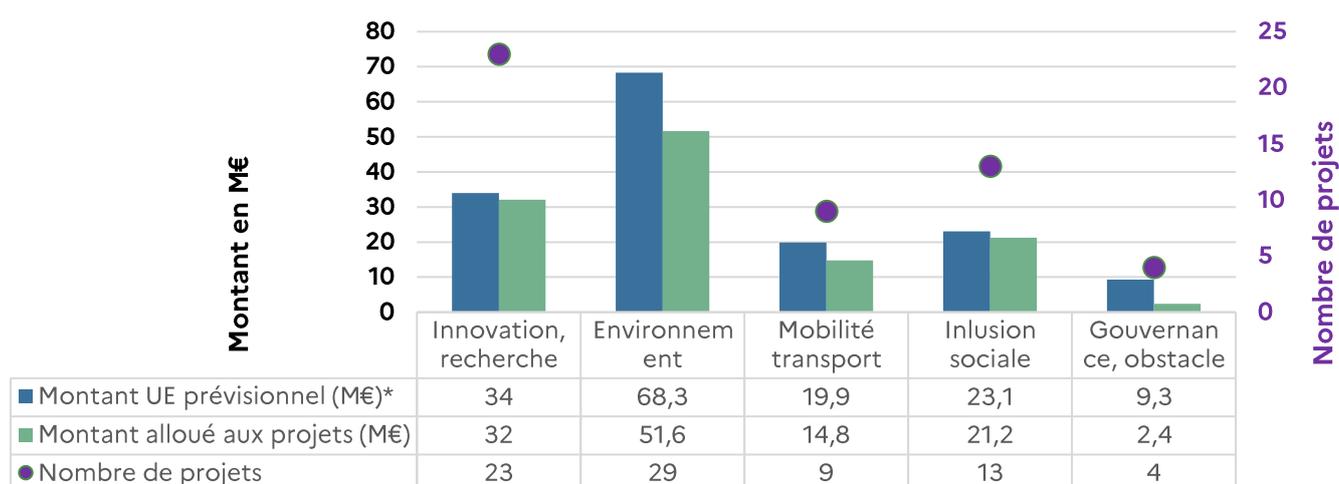
Le 3^{ème} appel à projets (ouvert jusqu'au 14 avril 2025) est destiné aux projets stratégiques et concerne exclusivement l'Objectif Spécifique 2.4 "Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes".

Au second semestre 2025, un quatrième appel à projets est prévu sur les priorités 2, 3 et 5.

Pour plus d'informations sur les appels à projets ou sur comment candidater [cliquez ici](#)

MARITTIMO – POINT DE SITUATION

Le programme a alloué 79% du montant UE prévisionnel au bénéfice de 78 projets.



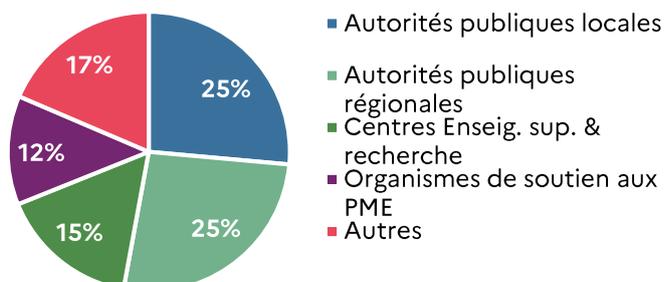
Concernant le 1^{er} appel à projets, 40 projets ont été financés sur un total de 87 candidatures. Concernant le 2^{ème} appel à projets, 38 projets ont été financés sur un total de 78 candidatures.

Les résultats du 3^{er} appel à projets sont attendus à la fin du mois de juillet 2025.

Pour plus d'informations sur les résultats des différents appels à projets [cliquez ici](#)

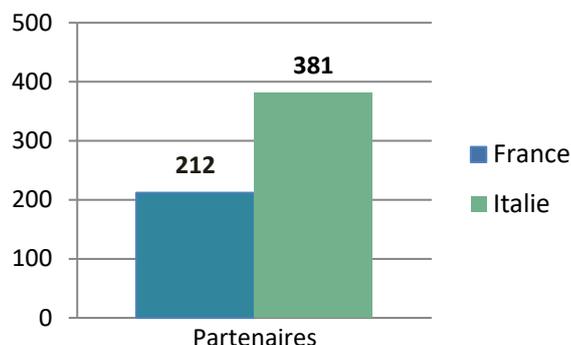
QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

TIPOLOGIE DES BENEFICIAIRES



On retrouve dans la catégorie « autres » les acteurs représentant moins de 5% des bénéficiaires. Il s'agit des Autorités publiques nationales, des centres d'enseignement scolaire et de formation, des entreprises (hors PME), des établissements publics, des ONG / associations, des parcs et réserves et des agences sectorielles.

ORIGINE DES PARTENAIRES



Après deux premiers appels à projets, on observe une majorité nette de partenaires italiens. C'est aussi le cas au niveau des chefs de file dont 62 sur 78 sont italiens.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du Programme Italie-France Maritime [cliquez ici](#)
marittimo2127@regione.toscana.it - +39 055 4382577

Contact France : monia.sanna@ct-corse.fr

PROJET EMBLEMATIQUE MARITTIMO

AMMIRARE

AMMIRARE - Actions et Méthodologies pour l'Amélioration de la Résilience des Plages

Interreg



Cofinanziato dall'Unione europea
Cofinancé par l'Union européenne

Marittimo-IT FR-Maritime

AMMIRARE

<p><u>Chef de file :</u> Scuola Superiore di Studi Universitari e di Perfezionamento Sant'Anna (IT)</p> <p><u>Budget total :</u> 5 337 402,13 €</p> <p><u>Subvention FEDER :</u> 4 269 921,69€</p> <p><u>Durée :</u> du 01/03/2024 au 31/08/2027</p>	<p><u>Partenariat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Regione Toscana (IT) - Regione Liguria (IT) - Regione Autonoma Sardegna (IT) - Office de l'Environnement de la Corse (FR) - Università degli Studi di Firenze (IT) - Università di Pisa (IT) - Consiglio Nazionale delle Ricerche Istituto per lo Studio degli Impatti Antropici e la Sostenibilità in Ambiente Marino (IT) - Istituto superiore per la protezione e la ricerca ambientale (IT) - Stazione Zoologica Anton Dohrn (IT) - Parc national de Port-Cros (FR) - Office Français de la Biodiversité (FR) - Groupement d'Intérêt Scientifique pour l'Environnement Marin, en particulier l'herbier de Posidonie (FR) - Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau maralpin (FR) - Consorzio LAMMA – Laboratorio di Monitoraggio e modellistica ambientale per lo sviluppo sostenibile (IT)
--	---

Objectif Spécifique : RSO 2.4. Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

Le Projet en quelques mots (résumé synthétique)

Des problèmes tels que l'érosion côtière, la perte de sédiments et la réduction de la largeur des plages menacent les communautés côtières ainsi que leur capital naturel et économique. Le projet AMMIRARE vise à renforcer la résilience des plages face aux risques du changement climatique grâce à des solutions basées sur la nature. Des actions pilotes basées sur le concept de solutions fondées sur la nature (NbS), intégrées à des systèmes innovants de surveillance et à des outils de prévision seront développées.

Les principaux bénéficiaires de ces initiatives sont les autorités publiques, les PME, les citoyens, les touristes et les instituts de recherche, qui pourront ainsi contribuer à une gestion côtière plus coordonnée et durable.

Le Projet en détail (principales activités et réalisations)

- Estimation des impacts du changement climatique sur l'environnement physique et géomorphologique du système plage-dune, tels que le risque d'érosion, la capacité de réponse aux événements de tempête, et la capacité d'adaptation face au changement climatique.
- Mise en œuvre d'actions pilotes utilisant des solutions fondées sur la nature pour renforcer la résilience du système (expérimentations, suivis, simulations), y compris la gestion des banquettes de Posidonia oceanica, la renaturalisation et la reprofilation des dunes. Participation des sites pilotes dans chaque région (Corse: Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, Ligurie: Portofino La Spezia, Toscane: Marina di Cecina, Sardaigne: Plages des côtes du Sinis – Oristano, Région PACA: Parc national de Port-Cros).
- Évaluation de l'acceptabilité des solutions, des bénéfices socioéconomiques et des outils pouvant contribuer à la résilience des plages par les acteurs socio-économiques (touristes, entreprises, associations, etc.).
- Développement d'outils pour soutenir la gestion des plages dans les scénarios futurs liés au changement climatique.

Les solutions apportées ou à venir/les principaux résultats escomptés

- Stratégie de caractérisation et de suivi pour évaluer la réponse du système plage immergée et émergée aux changements climatiques.
- Bonnes pratiques pour augmenter la résilience du « système plage » dans la zone transfrontalière.
- Ligne directrice pour l'évaluation de la valeur des services écosystémiques fournis par les plages et des opportunités générées par un modèle de gouvernance des littoraux plus durable et résilient.
- Développement de la plateforme AMMIRARE, un outil conçu pour soutenir les régions dans les processus décisionnels à adopter dans un scénario de changement climatique.

Le saviez-vous ?

En Méditerranée, 37% des zones côtières sont exposées à un risque modéré à élevé d'érosion côtière ou de phénomènes d'inondation. Dans les régions italiennes, le recul du trait de côte est (par rapport à 1960) de 0,8 km² en Toscane et de 0,5 km² en Sardaigne, tandis que la Ligurie est restée plutôt stable. Dans les régions françaises, le recul du trait de côte est mesuré entre 0,5 et 1,5 mètre par an pour la région PACA et entre 1,5 et 3 mètres par an dans la région Corse.

Personne contact : CoordinatoreAMMIRARE@santannapisa.it.

Site internet / Réseaux sociaux :

Pour en savoir plus sur [AMMIRARE](#)

[LinkedIn](#)

Télécharger la brochure